

SOMMAIRE

À LA UNE

LE PROJET AIRBUS DU COLLÈGE MANET 2

FOCUS

RÉUNIONS DE TRAVAIL POUR LES REP+ 5

DOSSIER

LE PROJET DE REP, SA MÉTHODOLOGIE, SES OBJECTIFS 9

UN AN AVEC LE LOUVRE ET LA TERRASSE DE NANTERRE 4

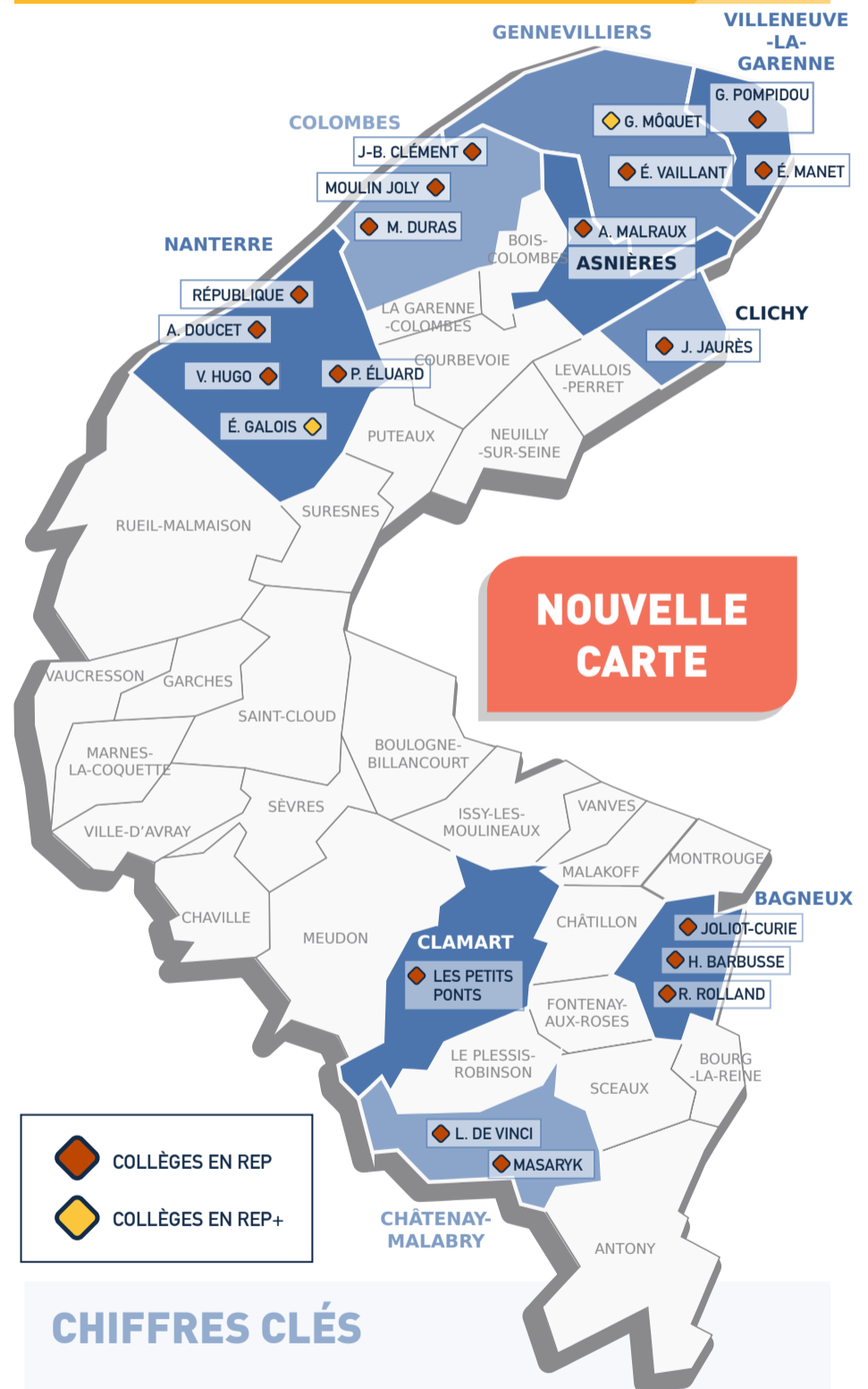
RÉUNION DE RENTRÉE POUR LES COORDONNATEURS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DU DÉPARTEMENT 7

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE 8

RÉUNION DES PILOTES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE 11

LES CONTRATS DE VILLE 11

LES REP/REP+ DANS LES HAUTS-DE-SEINE À LA RENTRÉE 2015



CHIFFRES CLÉS

EFFECTIFS ÉLÈVES

en Éducation Prioritaire à la rentrée 2015

	18 REP	2 REP+
MATERNELLE	9 786	1 416
ÉLÉMENTAIRE	13 368	1 988
COLLÈGE	8 917	1 108



LA LETTRE D'INFORMATION
DES RÉSEAUX
D'ÉDUCATION PRIORITAIRE
DES HAUTS-DE-SEINE

D.S.D.E.N.92

167-177 AVENUE JOLIOT-CURIE
92013 NANTERRE CEDEX

Directeur de la publication :
Philippe WUILLAMIER

Responsable de projet :
Thierry AUMAGE

Rédacteur en chef :
Sabrina SMACHI

Cellule Communication :
Gilles LAVIE

Web / Édition :
Claude TAO

Maquette / Graphisme
Jennifer BLAISE

Ont participé à ce numéro :
Françoise COLCANAP,
Chargée de mission Action
Artistique et Culturelle.

Christine VALERO,
Chargée de mission
École-Entreprise

Arbya EICHI,
Formatrice académique
REP+

Remerciements :
aux pilotes et coordonnateurs
des REP.

LE PROJET AIRBUS DU COLLÈGE MANET

VILLENEUVE-LA-GARENNE



À la découverte du monde de l'aéronautique et des process de fabrication avec AIRBUS

Le groupe européen AIRBUS propose une expérience unique pour les élèves du collège Manet situé au sein du REP de Villeneuve La Garenne : découvrir le monde de l'entreprise « de l'intérieur », ses métiers, ses technologies, en ayant des échanges privilégiés avec des salariés d'AIRBUS.

Les élèves de 4^e au cours de l'année scolaire 2015/2016 découvriront les métiers au sein du groupe Airbus en comprenant les défis associés au cycle de vie d'un produit : création, fabrication et commercialisation avec l'accompagnement collectif de professionnels Airbus et d'étudiants (6 collégiens, 2 professionnels et 2 étudiants).

Cette initiative est portée par la DAET (Délégation Académique Enseignements Techniques) du Rectorat et sa responsable Brigitte Colin.



Les élèves au cœur de l'entreprise

Découvrir les métiers au sein du groupe Airbus en comprenant les défis associés à la création, la fabrication, la commercialisation d'un aéronef

Atelier création : design, dimensionnement
métiers associés : programmeur, dessinateur

Atelier fabrication : fabrication, logistique, matériaux
métiers associés : logisticien, chef de projet

Atelier commercialisation : vente, finance, contrats
métiers associés : juriste, technico-commercial

L'année scolaire 2016-2017 permettra à des élèves de 3^e dans le cadre d'un parrainage individuel avec un professionnel d'Airbus de participer à un projet de conception et de réalisation d'un aéronef.

ZOOM

La découverte du monde économique et professionnel comme le souligne la loi pour la **Refondation de l'école** du 8 juillet 2013 doit permettre à chaque élève de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative, d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Chaque élève devient ainsi acteur de son orientation et de son parcours scolaire.

L'ensemble des équipes enseignantes dans les réseaux d'éducation prioritaire attache de l'importance à la nécessité d'ouvrir les possibles dans des territoires où se cumulent les difficultés sociales rencontrées par les habitants. Le groupe européen AIRBUS s'engage aux côtés de l'Education Nationale à relever ce défi. **L'association United Way, à l'initiative de ce partenariat est très impliquée.**

À l'issue de ces deux années, les élèves auront été sensibilisés aux métiers de l'aéronautique. Ils auront acquis des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être mais surtout ils seront capables d'établir un lien entre les apprentissages académiques et leurs applications concrètes dans l'entreprise. Ce qui donne sens à l'école.

Cette action école-entreprise s'inscrit pleinement dans le parcours avenir de l'élève défini par le BO du 9 juillet 2015.



LES DATES À RETENIR

2015

- 10 novembre Sensibilisation des élèves
- 12 novembre Café des parents autour du projet
- 23 novembre Lancement du projet chez AIRBUS à Suresnes

2016

- 18 février Forum sur les métiers de l'aéronautique
- décembre / avril Ateliers au collège
- 26 mai Clôture de l'évènement avec la classe de 4^e

LE PROGRAMME FLYING CHALLENGE - PILOTE À VILLENEUVE-LA-GARENNE
Année scolaire 2015-2016

PLANNING DES ACTIVITÉS (AU COLLÈGE ET CHEZ AIRBUS)

NOV. 2015	DÉC. 2015	JAN. 2016	FÉV. 2016	MARS 2016	AVRIL 2016	MAI 2016
LANCEMENT FORMATION	ATELIER CRÉATION	ATELIER FABRICATION	FORUM DES MÉTIER ÉVALUATION MI-PARCOURS	ATELIER COMMERCIALISATION	ATELIER UN MÉTIER POUR MOI ?	CLÔTURE BILAN ÉVALUATION

LES POINTS CLÉS

- Accompagnement collectif des élèves de 4^e par des collaborateurs d'AIRBUS et des Étudiants.
- Atelier de découverte des métiers à travers le cycle de vie d'un produit.

LES PARTIES PRENANTES



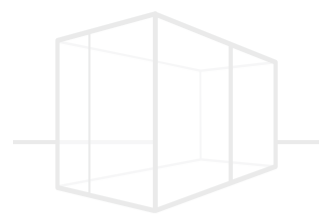
UN AN AVEC LE LOUVRE ET LA TERRASSE DE NANTERRE

**UN PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
INTERDEGRÉS POUR MOBILISER
ET IMPLIQUER LES ÉLÈVES DES REP DE NANTERRE**

« Un an avec le Louvre et la Terrasse » c'est un projet interdisciplinaire mené autour d'un parcours d'œuvres du Louvre et d'une thématique (cette année : la figure humaine, de la figure primitive, à la figure du héros, en passant par la figure mythologique...)

Il a été construit autour des visites de deux structures culturelles : une institution patrimoniale nationale, le Musée du Louvre et une galerie d'art contemporain locale, l'Espace d'art La Terrasse de Nanterre.

Dans ce cadre, les écoliers et collégiens de cinq classes issues du REP+ Evariste Galois et du REP République ont eu l'occasion de vivre des rencontres et des ateliers avec une artiste peintre, Catherine Van Den Steen, et, au-delà d'une pratique artistique et d'un travail en Histoire des Arts, ils ont développé leurs compétences quant à la maîtrise de la langue, à l'écrit comme à l'oral, ont gagné en autonomie, en ouverture et en savoir-être, en partageant notamment leur expérience avec leurs parents.



En fin d'année, les classes ont pu valoriser leur travail non seulement au sein de l'école, mais aussi au Musée du Louvre en mai 2015 lors d'une sortie en famille, sous la forme d'une médiation effectuée par les élèves devant des œuvres choisies, et toutes les classes ont participé à l'exposition municipale collective à la galerie la Terrasse de Nanterre du 12 au 20 juin 2015, dans le cadre de Traverses 92.

Ce projet qui a été soutenu par la mairie de Nanterre, l'OCCE92 et la DSDEN 92, les élèves ayant été encadrés et encouragés par leurs enseignantes, les artistes et les médiatrices de la Terrasse, sera renouvelé en 2015-2016 avec une autre thématique et d'autres classes issues de l'éducation prioritaire à Nanterre.

Ainsi à la rentrée 2015-2016, le REP Eluard mettra en œuvre un PEAC qui mobilisera 18 classes du groupe scolaire Gorki.

par Françoise COLCANAP

Chargée de mission action culturelle, D.S.D.E.N. 92



RÉUNIONS DE TRAVAIL POUR LES REP+

La rentrée scolaire 2015 a été marquée par le lancement des deux REP+ du département : G.Môquet à Gennevilliers et E.Galois à Nanterre. Les enseignants du premier et du second degrés ont été réunis avec l'équipe de pilotage du réseau afin d'aborder la mise en œuvre et l'application de la réforme de l'éducation prioritaire (circulaire du 4 juin 2014)

GENNEVILLIERS GUY MÔQUET



Mercredi 2 septembre, 184 enseignants ont été réunis au collège Guy Môquet à Gennevilliers dans le cadre du lancement du REP+. Les équipes ont assisté lors d'une plénière à une présentation générale des objectifs de la refondation de l'éducation prioritaire; 14 mesures clés de la refondation de l'éducation prioritaire définies autour de trois axes.

Axe 1 : des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire

Axe 2 : des équipes éducatives formées, stables et soutenues

Axe 3 : un cadre propice aux apprentissages

Lors de cette rencontre, les équipes enseignantes ont également pris connaissance des axes du projet de réseau 2015-2019.



Les différents intervenants présents à cette occasion (Directeur académique adjoint, I.E.N., I.A.-I.P.R. référent, formateur académique REP+, coordonnateur de l'éducation prioritaire) ont rappelé que le REP+ a pour but de donner plus de chances aux élèves des territoires les plus en difficulté socialement et d'accompagner la réussite de tous. Il vise à aider les élèves à progresser et à développer leur ambition scolaire grâce, notamment, à des innovations et des moyens supplémentaires.

L'organisation en réseau, réunissant collèges et écoles, permet ainsi d'apporter cohérence et continuité dans la scolarité des élèves. La construction du parcours de l'élève dans le réseau est une priorité du REP+ ainsi que l'accompagnement des équipes enseignantes.

Le REP+ Môquet, a donné dans le même temps le coup d'envoi de la réflexion pédagogique des enseignants du premier et du second degrés autour de différentes notions didactiques comme le statut de l'erreur, l'explicitation, l'acquisition du « lire, écrire, parler », les bases culturelles. Les échanges de pratiques ont été au cœur des débats et cela laisse présager de nombreuses actions inter-degrés à venir.

NANTERRE

ÉVARISTE GALOIS



Les enseignants du REP+ Galois de Nanterre s'engagent sur un projet de réseau.

Mercredi 16 septembre 2015, 90 enseignants du premier degré et 60 enseignants du second degré ont participé au lancement du REP+ Galois à Nanterre.

Les axes du projet de réseau ont été présentés aux équipes enseignantes. Ces derniers porteront notamment sur :

- créer une identité et favoriser la dynamique de réseau ;
- le développement d'actions inter-degrés et l'initialisation des expérimentations ;
- la prise en charge des élèves en très grande difficulté ;
- la maîtrise de la langue ;
- l'appétence scolaire.

Il s'agira également pour le corps professoral de diversifier les actions pour prendre en compte dans le réseau le parcours de l'élève mais également de donner du sens aux apprentissages par la pratique et la démarche de projet.



La réflexion pédagogique s'est poursuivie lors d'ateliers autour de différents thèmes tels que la liaison au cycle 3, le climat scolaire, l'accompagnement des élèves dans la classe, etc.

La place des parents à l'école était également au cœur des débats. Ces échanges riches ont également pour finalité de nourrir le futur projet de réseau qui permettra de favoriser la réussite scolaire de tous les élèves tout au long de leur parcours d'apprentissage.

Le coordonnateur de l'éducation prioritaire restituera sous forme de synthèse l'ensemble des constats/propositions mis en exergue lors des débats. Ce temps d'échange inter-degrés à l'échelle du réseau devra donc permettre l'élaboration d'un programme de concertations entre l'ensemble des enseignants du REP+ Galois. La mutualisation de bonnes pratiques ainsi que les observations croisées entre enseignants dans les classes enrichiront les gestes professionnels des pédagogues et s'inscriront dans le cadre d'un continuum pédagogique au sein des cycles d'apprentissage.

RÉUNION DE RENTRÉE POUR LES 11 COORDONNATEURS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE DU DÉPARTEMENT

À la rentrée 2015, une nouvelle équipe de coordonnateurs a été réunie à la DSDEN 92 dans le cadre d'une journée de formation.

La refondation de l'éducation prioritaire, les missions des coordonnateurs REP/REP+ ainsi que les directives départementales ont été évoquées. Le parcours de l'élève et leur réussite scolaire seront des axes prioritaires du projet de réseau 2015-2019.

Les coordonnateurs de l'éducation prioritaire ont eu des temps d'échanges avec de nombreux acteurs de terrain comme le CAAEE, la mission école-entreprise, le CASNAV, le Proviseur vie scolaire de la DSDEN 92. Chacun a présenté ses missions.



La journée fut riche dans ses contenus. Elle s'est conclue par un partage d'expériences professionnelles et par un début de mutualisation, d'échanges entre les acteurs de terrain nouvellement nommés de l'éducation prioritaire qui apporteront aide et conseil aux équipes pédagogiques.



LES COORDONATEURS

RÉSEAUX	PILOTES DES RÉSEAUX 2015/2016		COORDONNATEURS DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE 2015/2016
	CHEF D'ÉTABLISSEMENT	I.E.N.	
Asnières A. MALRAUX	Wilfrid Dubrunfaut	Valérie Neveu	Loétitia Dupont
Colombes J-B. CLEMENT	Nicolas Bougeard	Marie-Françoise Jean-Jean	
Bagneux H. BARBUSSE	Salvatore Carubia	Younna Tomhé	Marie Le Maout
Bagneux JOLIOT-CURIE	Virginie Abate	Younna Tomhé	
Bagneux R. ROLLAND	Chantal Yrius	Younna Tohmé	Arnaud Loize
Clamart LES PETITS-PONTS	Annie Consigny	Olivier Boissière	
Châtenay-Malabry L. VINCI	Anne Legrain	Didier Gazay	Anne Tesson
Châtenay-Malabry MASARYK	Christiane Ferrer	Didier Gazay	
Colombes M. DURAS	Philippe Jégu	Sophie Avignon	Fatiha Ziane
Colombes MOULIN JOLY	Vincent Nassi	Sophie Avignon	
Clichy J. JAURÈS	Hariel Harry	Fabienne Pétiard	Amandine Legrand
Gennevilliers É. VAILLANT	Florence Leclère	Yannick Meleuc	
Gennevilliers G. MÔQUET (REP+)	Pierre Anselmo	Yannick Meleuc	Cyril Jany
Nanterre RÉPUBLIQUE	Thierry Buteau	Élisabeth Lazon	Julien Dal Bosco
Nanterre P. ÉLUARD	Aristide Adeikalam	Élisabeth Lazon	
Nanterre V. HUGO	Béatrice Julien	Brigitte Cervoni	Jean-Baptiste Lorenzo
Nanterre A. DOUCET	Claudine Marie	Brigitte Cervoni	
Nanterre É. GALOIS (REP+)	Vincent Cornu	Elisabeth Lazon	Khalid Amali
Villeneuve G. POMPIDOU	Marianne Bérard	Catherine Barbosa	Patrick Andrès
Villeneuve É. MANET	Saïd El Bahij	Catherine Barbosa	

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

La réforme de l'éducation prioritaire (circulaire du 4 juin 2014) vise à réduire l'effet des inégalités sociales et territoriales sur les résultats scolaires. Elle doit favoriser la réussite éducative de tous les élèves.

Éducation prioritaire

Le Pilotage

Le Comité de pilotage du réseau

Il associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.

La réforme s'articule autour de deux instances : le comité de pilotage du réseau et le conseil école-collège.

Le comité de pilotage du réseau est une instance décisionnaire et le conseil école-collège réunit les acteurs de l'éducation prioritaire pour organiser collectivement le travail pédagogique en lien étroit avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Les actions et les projets pédagogiques communs des équipes enseignantes premier et second degrés visent l'acquisition par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le travail conjoint de ces deux instances doit aboutir à la rédaction d'un projet de réseau.

Éducation prioritaire

Continuité pédagogique

Le Conseil école-collège

Éviter une rupture qui peut s'avérer facteur d'échec

Remédier aux incohérences dans les apprentissages

Atténuer le cloisonnement entre les enseignants de l'école et ceux du collège.

Réfléchir à l'harmonisation des pratiques.

Assurer la continuité des apprentissages			
Cycle 1 Apprentissages premiers École maternelle	Cycle 2 Apprentissages fondamentaux C.P. - C.E.1 - C.E.2	Cycle 3 Consolidation CM1 - CM2 - 6 ^e	Cycle 4 Approfondissements 5 ^e - 4 ^e - 3 ^e

Conseil École-Collège : Enseignants 1^{er} et 2^d degrés

Éducation prioritaire

Un outil

Issus de l'expérience de trente années d'éducation prioritaire et des travaux de recherche. Document de référence pour les équipes pour fonder :

- les pratiques
- les organisations pédagogiques
- le projet de réseau

Le référentiel sera enrichi de ressources via le site de l'éducation prioritaire.

<http://www.educationprioritaire.education.fr/>

LE PROJET DE REP, SA MÉTHODOLOGIE, SES OBJECTIFS

La rédaction du projet de réseau 2015-2019 nécessitera la mise en œuvre d'un diagnostic qui s'appuiera sur l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Ses objectifs sont multiples comme le rappelle l'extrait du BO n°23 du 5 juin 2014 :

« Le projet précisera notamment comment se met en place l'accueil des moins de trois ans, comment est mis en œuvre « plus de maîtres que de classe » et l'accompagnement continu des élèves de sixième. Il précisera les modalités de pilotage et de fonctionnement du réseau ainsi que les besoins de formation mis en évidence. Il explicitera enfin la manière dont l'action conduite sera régulièrement évaluée et valorisée (...). Pour tous les autres réseaux établis ou confirmés en 2015, ce projet est attendu pour décembre 2015. Dans tous les cas, le projet sera valable quatre ans. Il sera régulièrement actualisé et revu intégralement pour la rentrée 2019. »

Le projet de réseau sera articulé autour des axes suivants :

- Structure du réseau et diagnostic ;
- Orientations pédagogiques ;
- Organisation et fonctionnement du réseau ;
- Partenariats.

Dans les Hauts-de-Seine, les projets des REP sont en cours d'élaboration. Ils seront finalisés pour la fin de l'année 2015 avec la contribution active de toutes les équipes pédagogiques.

LE PROJET DE RÉSEAU DANS LE REP MALRAUX



ASNIÈRES

UNE PASSERELLE ENTRE LE PROJET D'ÉCOLE ET LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Les professeurs du REP Malraux à Asnières se sont retrouvés à l'occasion de la présentation du projet de réseau 2015-2019.

Les pilotes du réseau, Mme Neveu I.E.N. de circonscription et M. Dubrunfaut, Principal du collège, accompagnés de la coordonnatrice, Mme Dupont ont dressé un bilan du contrat ambition réussite 2011-2015. Cette restitution a mis l'accent sur des points pédagogiques précis tels que l'évaluation des élèves, le travail en équipe, les progressions communes, les dispositifs d'aide et le parcours scolaire de l'élève.

Les 120 enseignants ont pris connaissance des atouts et des faiblesses du réseau. Les co-pilotes du REP Malraux ont mis en exergue la qualité des échanges dans l'inter-degrés notamment autour des PPRE passerelles.

À partir d'indicateurs telles que les évaluations de CE1 et de CM2, des perspectives de travail ont été définies et un plan d'action élaboré.



Ainsi, parmi les axes forts du projet 2015-2019, on retrouve la construction d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, l'étude de la langue et l'enseignement des mathématiques.

Ce temps de rencontre entre enseignants du premier et du second degrés formalise la liaison école-collège à travers un document cadre voué à être vivant et évolutif.

Cinq principes pour construire le projet de réseau

d'après le Référentiel de l'Éducation prioritaire

- Un savoir partagé sur les leviers d'efficacité ;
- Un cadre structurant à l'ensemble des acteurs ;
- Des principes d'actions pédagogiques et éducatives partagés ;
- Des repères solides et fiables ;
- Une contribution collective pour mettre en oeuvre les principes dans une complémentarité féconde entre les différents professionnels.

1

Axes retenus pour le nouveau projet de réseau du REP Malraux

d'après le Référentiel de l'Éducation prioritaire

- Axe 1 : Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
- Axe 2 : Soutenir l'enseignement des mathématiques
- Axe 3 : Doter les élèves d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs
- Axe 4 : Conforter une école bienveillante et exigeante
- Axe 5 : Coopérer avec les parents et les partenaires
- Axe 6 : Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

2

TÉMOIGNAGES

**Virginie Cambou, professeure des Écoles,
Enseignante Spécialisée**

Le projet de réseau porte le même objectif que le projet du RASED : la réussite des élèves. Il met l'accent sur la cohérence des aides apportées aux élèves tout au long de leur scolarité en réaffirmant les nécessaires liens avec les différents partenaires internes et externes à l'école.

Il s'agit bien de construire un parcours lisible, explicite et bien adapté à l'élève au sein d'un collectif. Cette cohésion et cette collaboration partagées sont de véritables leviers pour la réussite de tous.

**Aline Georges, Elise Phalipaud
Enseignantes au collège André Malraux**

Lors de la présentation du projet de réseau, la partie consacrée au Projet Personnalisé de Réussite Éducative Passerelle nous a particulièrement intéressées. Nous avons assisté au mois de juin à la commission de liaison école/collège dédiée au parcours et aux profils spécifiques des élèves fragiles. Nous avons ainsi eu l'occasion d'avoir des échanges constructifs avec les directeurs des écoles élémentaires du réseau autour du P.P.R.E. passerelle.

Ce dialogue s'est révélé riche d'enseignements pour la constitution et l'équilibre des classes de sixième et a souligné l'importance d'une concertation au collège concernant l'accompagnement spécifique de ces élèves à l'entrée en sixième.

**LE REP MALRAUX D'ASNIÈRES EN QUELQUES CHIFFRES
POUR LA RENTRÉE 2015**

ÉCOLES MATERNELLES	EFFECTIFS
RENÉ DESCARTES	214
ANNE FRANK	148
LES MOURINOUX	120
HENRI POINCARÉ	207
Total	687

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	EFFECTIFS
RENÉ DESCARTES A	280
RENÉ DESCARTES B	315
HENRI POINCARÉ A	166
HENRI POINCARÉ B	155
Total	916

COLLÈGE	EFFECTIFS
ÉLÈVES DE 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	571
S.E.G.P.A.	43
U.P.E.2.A	2
U.L.I.S	8
Total	624

EFFECTIF TOTAL : 2 227 élèves

3

Diapositives 1 et 2, et données 3 extraites d'un document interne : « REP Malraux Le nouveau projet de réseau 2015-2018 ».

RÉUNION DES PILOTES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Les pilotes (I.E.N. et Chefs d'établissement) des 18 REP et des 2 REP+ se sont réunis le 30 septembre 2015 à l'occasion d'un comité de pilotage départemental.



À l'ordre du jour :

- Le rôle et les missions du Chef d'établissement et de l'IEN dans les réseaux de l'éducation prioritaire ;
- Le rôle et les missions du coordonnateur : trame départementale de la lettre de mission des coordonnateurs REP/REP+ ; le régime indemnitaire, la formation des coordonnateurs et le rôle de la formatrice REP+ ;
- Les contrats ville et le partenariat / Le CLSPD / Le référent- ville ;
- L'accompagnement éducatif ;
- Point sur les projets de réseaux de l'éducation prioritaire et rappel du calendrier, la mise en œuvre des cycles et la réforme du collège ;
- La communication dans les réseaux et la réflexion sur les pratiques professionnelles, la mutualisation des pratiques, le lien avec la recherche ;
- Zoom sur les REP+ (témoignages des pilotes des deux REP+ Môquet et Galois et des pilotes du REP Malraux à Asnières).

LES CONTRATS DE VILLE

La loi du 21 février 2014 établit les grands axes de la réforme de la politique de la ville pour la mise en œuvre de ses objectifs. Elle prévoit une refonte de la géographie prioritaire déterminant les nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville établis selon le critère simple du revenu médian des habitants. La circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération définit les grands enjeux à partir de trois piliers :

COHÉSION SOCIALE

Intègre les actions autour de la petite enfance, de l'éducation, de la prévention de la délinquance, de l'accès aux soins, à la culture et aux activités physiques et sportives.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

décline les actions concourant notamment à la réduction des écarts de taux d'emploi entre les quartiers prioritaires et les autres territoires.

CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

concerne les actions concourant à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

9 communes des Hauts-de-Seine sont en géographie prioritaire:

Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy, Colombes, Nanterre, Asnières, Bagneux, Châtenay-Malabry, Antony

7 communes ont un contrat de veille active :

Clamart, Sceaux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses, Boulogne-Billancourt, Rueil-Malmaison, Suresnes